



L'OIT adopte un pacte mondial pour l'emploi



La [Conférence Internationale du Travail](#) de l'OIT a adopté, le 19 juin, un [Pacte mondial pour l'emploi](#) conçu pour orienter les politiques régionales, nationales et internationales visant à stimuler la reprise économique, à créer des emplois et à offrir une protection aux travailleurs et à leurs familles. Ce pacte propose une série de mesures en réponse à la crise que les pays peuvent adapter à leurs situation et besoins spécifiques. Il invite les gouvernements, les syndicats et les organisations d'employeurs, ainsi que les organisations internationales et régionales, à collaborer pour affronter ensemble la crise mondiale de l'emploi grâce à des politiques conformes à l'Agenda pour le travail décent. Des délégations tripartites issues des 183 Etats membres de l'OIT ont participé à la Conférence. L'UE a activement contribué à la négociation de ce pacte.

Sommet sur la crise de l'emploi



Neuf chefs d'Etat et de gouvernement, six vice-présidents, des ministres du Travail et des dirigeants d'organisations syndicales et patronales se sont réunis à Genève du 15 au 17 juin, pour un [Sommet sur la crise mondiale de l'emploi](#) organisé dans le cadre de la [Conférence internationale du travail](#) (CIT). Ce Sommet a exprimé un soutien important au Pacte mondial pour l'emploi. Il s'est aussi clairement prononcé en faveur d'une plus grande implication de l'OIT dans le suivi de la réunion du G20 à Londres en avril dernier qui, dans les domaines de l'emploi et de la protection sociale, a appelé l'OIT à «coopérer avec d'autres organisations concernées, pour évaluer les actions entreprises et celles requises pour l'avenir».

VIH/Sida et égalité hommes-femmes au menu de la CIT



La CIT a tenu une première discussion concernant une nouvelle norme internationale du travail sur le VIH/Sida. La recommandation envisagée pourrait inclure des dispositions afin de renforcer la contribution du monde du travail à un accès universel à la prévention et au traitement du VIH ainsi qu'aux soins et au soutien de ceux qui en souffrent. Une seconde et dernière discussion concernant cette recommandation aura lieu en juin 2010.

La CIT a également adopté des [conclusions](#) sur l'égalité entre hommes et femmes dans le monde du travail. Elles soulignent que si la crise économique mondiale menace les gains fragiles en matière d'émancipation des femmes, elle offre également une occasion d'élaborer de nouvelles réponses stratégiques pour l'égalité hommes-femmes. Dans une déclaration lors de l'adoption des conclusions, la Commission Européenne a annoncé qu'elle les soutient fermement.

Rapport de la Commission de l'application des normes



La Commission de l'application des normes de la CIT a examiné 25 cas individuels. En ce qui concerne le Myanmar (Birmanie), elle a précisé que les quelques mesures prises par le gouvernement dans la lutte contre le travail forcé sont nettement insuffisantes. Elle a également rappelé que la persistance du travail forcé ne peut être dissociée de l'absence complète de liberté syndicale et de la persécution systématique de ceux qui tentent de s'organiser. La Commission a appelé à la libération d'Aung San Suu Kyi ainsi que des autres prisonniers politiques et des militants syndicaux.

Des préoccupations concernant le respect de la liberté syndicale ont aussi été formulées notamment pour le Belarus (où quelques progrès au niveau de la procédure sont cependant à signaler) et la Turquie. La Commission a prié le gouvernement turc de revoir toutes les affaires relatives à l'emprisonnement de syndicalistes, en vue de leur libération, et de réaliser des progrès très significatifs dans la réforme législative et dans la pratique. Une mission bipartite de haut niveau se rendra en Turquie pour y évaluer la situation. La situation de la liberté syndicale au Guatemala préoccupe également l'OIT.

Blogs syndicaux durant la CIT

Les syndicats belges ont tenu des blogs tout au long de la Conférence internationale du travail. Celui de la CSC, animé notamment par son président Luc Cortebecq, également porte-parole du groupe Travailleurs à la Commission des Normes de l'OIT, est disponible [ici](#). Le blog de la FGTB est disponible [ici](#).

Coopération UE-BIT pour plus de travail décent dans les pays ACP

La Commission Européenne (EuropeAid) et le BIT ont organisé, du 22 au 25 juin, un séminaire sur l'emploi, la protection sociale et le travail décent dans les pays ACP. Les participants ont insisté sur l'importance du Pacte mondial pour l'emploi. Ils ont aussi relevé les nombreux points de vue partagés par l'UE et l'OIT sur les thèmes de l'emploi, de l'employabilité, de la protection sociale ainsi que sur d'autres questions liées au travail décent comme le dialogue social et les droits sociaux fondamentaux. La Commission Européenne et le BIT consentent à se consulter et à collaborer davantage sur le terrain dans les pays partenaires afin d'échanger leurs expertises et initiatives respectives, notamment dans le cadre de la révision à mi-parcours des documents de stratégie par pays.

Tendances mondiales de l'emploi

Dans sa [mise à jour des tendances mondiales de l'emploi](#) de mai 2009, le BIT a révisé à la hausse ses prévisions de chômage: le nombre de chômeurs dans le monde pourrait atteindre de 210 à 239 millions en 2009, soit un taux de chômage mondial de 6,5 à 7,4 %. L'augmentation la plus probable du nombre de demandeurs d'emploi est comprise dans une fourchette allant de 29 à 59 millions de personnes. Le rapport du BIT évalue par ailleurs à 200 millions le nombre de travailleurs qui risquent de rejoindre les rangs des personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour. Dans les économies développées et l'Union européenne, la baisse de l'emploi total, pour cette année, pourrait être de 1,3 à 2,7 %.

Forum européen sur les droits de l'enfant



©BIT/P. Deloche

La Commission européenne a organisé le 18 juin la quatrième réunion du Forum européen sur les droits de l'enfant, avec pour thème central le travail des enfants. Alors que cette année marque le dixième anniversaire de la [convention n° 182 de l'OIT](#) sur les pires formes de travail des enfants, le BIT estime que quelque 250 millions d'enfants travaillent encore, et que 126 millions d'entre eux sont astreints à des tâches dangereuses. Le travail des enfants existe aussi dans la région européenne où il est, dans de nombreux cas, moins visible qu'ailleurs dans le monde. Le Forum européen a notamment abordé la contribution de la protection sociale et la responsabilité sociale des entreprises dans la lutte contre le travail des enfants.

Plus de travail décent dans le partenariat Afrique-UE

Un atelier concernant le septième partenariat Afrique-UE sur la migration, la mobilité et l'emploi s'est tenu à Bruxelles le 4 juin, à l'initiative de l'OIM (Organisation internationale pour les migrations) et d'UNITAR (Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche). Le BIT, les partenaires sociaux et l'Union Africaine y ont également participé. L'atelier a souligné la nécessité de dynamiser le partenariat, d'y inclure le travail décent et de mieux impliquer les acteurs et institutions du marché du travail. L'une des initiatives concrètes annoncées par la Commission Européenne est la tenue d'un atelier sur le travail décent à Nairobi (Kenya) durant le premier semestre de 2010.

L'impact du changement climatique sur l'emploi

Les 22 et 23 juin, la Commission européenne a organisé, à Bruxelles, un forum, lors duquel le BIT est intervenu, pour étudier l'incidence du changement climatique sur l'emploi. Il y a été abordé plusieurs questions comme les pertes et les créations d'emplois dues au changement climatique, les emplois verts, la manière dont les compétences et les qualifications doivent évoluer et le rôle que doivent jouer les partenaires sociaux pour apporter leur aide dans ce domaine.

Programme des réunions

[Liste des réunions prévues par le BIT en 2009.](#)

Pour nous contacter

Pour plus d'informations sur les activités du BIT, veuillez contacter le :

OIT-Bruxelles
Rue Aimé Smekens 40
B-1030 Bruxelles
Belgique

Tel: + 32.(0)2.736.59.42
Fax: +32.(0)2.735.48.25
E-mail: infobru@ilo.org
Site internet: www.ilo.org